



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte  
reçu par le représentant de l'État le 25/6/2025  
et publié le : 27/6/2025, est exécutoire.

Séance du mercredi 18 juin 2025

**Délibération n° 99\_2025\_057**

**Mise en place d'une procédure de fonds de concours  
Commune de Saint-Pierre-les-Étieux**

**Travaux de voirie route des Pourniaux, Champdeuil, Soulangy, Les Bardonnats**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 18 juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
<b>ARPHEUILLES</b>	Monsieur Pascal AUGENDRE	
<b>BESSAIS-LE-FROMENTAL</b>	Monsieur Serge AUDONNET	
<b>BOUZAIS</b>	Monsieur Olivier PARILLAUD	
<b>BRUÈRE-ALLICHAMPS</b>	Monsieur Roger DAGHER	
<b>CHARENTON-DU-CHER</b>	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
<b>COLOMBIERS</b>	Monsieur Daniel BÔNE	
<b>COUST</b>	Monsieur Pascal COLLIN	
<b>DREVANT</b>	Monsieur Patrick BIGOT	
<b>FARGES-ALLICHAMPS</b>	Madame Édith MICHELIC	
<b>LA CELLE</b>	Monsieur Philippe AUZON	
<b>LA GROUTTE</b>	Monsieur Philippe PERRICHON	Pouvoir à Patrick BIGOT
<b>MARÇAIS</b>	Madame Michelle RIVET	
<b>MEILLANT</b>	Madame Marie-Claude JULIEN	
<b>NOZIÈRES</b>	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
<b>ORCENAI</b>	Monsieur Yann CADIER	
<b>ORVAL</b>	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
<b>SAINT-AMAND-MONTROND</b>	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Philippe MARME Arrivée à la question 4 Pouvoir à Sophie CUINIERES Pouvoir à Noura ANGLADE  Pouvoir à Didier DEVASSINE
<b>SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX</b>	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERIEL
<b>VERNAIS</b>	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38  
Membres présents : 27  
Membres votants : 35

Secrétaire de séance : Pascal COLLIN

Date de la convocation : 5 juin 2025  
Date de l'affichage : 5 juin 2025

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20250618-992025057-DE  
Date de télétransmission : 25/06/2025  
Date de réception préfecture : 25/06/2025

# Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 99\_2025\_057

## Mise en place d'une procédure de fonds de concours Commune de Saint-Pierre-les-Etieux

### Travaux de voirie route des Pourniaux, Champdeuil, Soulangy, Les Bardonnats

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

Par délibération du 9 janvier 2025, la commune de Saint-Pierre-les-Étieux a sollicité le versement d'un fonds de concours pour des travaux de voirie routes des Pourniaux, Champdeuil, Soulangy et Bardonnats. Si la subvention DETR est accordée, le montant du fonds de concours serait de 28 200,84 €, représentant 30% du coût total HT des travaux.

Considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds ;

Considérant que, conformément à l'article L. 5214-16 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de communes Cœur de France et la commune de Saint-Pierre-les-Étieux doivent prendre des délibérations concordantes pour cette opération ;

Il est proposé au Conseil communautaire de verser à la commune un fonds de concours représentant au maximum 30% du cout HT des travaux si la subvention DETR est obtenue.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote un fonds de concours avec la commune de Saint-Pierre-les-Étieux pour des travaux de voirie routes des Pourniaux, Champdeuil, Soulangy et Bardonnats, si la subvention DETR est obtenue.**



Le Président

Daniel BÔNE



Le secrétaire de séance

Pascal COLLIN